

Notes au coordonnateur

Informations pour les coordonnateurs et les enseignants du Programme du diplôme

Actualités

Afin d'assurer une communication plus efficace et plus concise avec les écoles du monde de l'IB, nous procédons actuellement à une révision des *Notes au coordonnateur* pour tous les programmes de l'IB. Les résultats de cette révision ainsi que des informations concernant la publication des *Notes au coordonnateur* en 2014 seront communiqués aux écoles du monde de l'IB ultérieurement.

Approches de l'enseignement et approches de l'apprentissage dans le Programme du diplôme

À l'occasion du lancement du nouveau modèle du Programme du diplôme du Baccalauréat International (IB), vous n'aurez certainement pas manqué de remarquer l'intégration des « approches de l'enseignement » et des « approches de l'apprentissage » dans le modèle. Ces expressions désignent des stratégies, des compétences et des attitudes déterminées qui sont omniprésentes dans les méthodes d'enseignement et d'apprentissage de l'IB. Ces approches, intrinsèquement liées aux qualités du profil de l'apprenant de l'IB, consolident l'apprentissage des élèves et les aident à se préparer à l'évaluation dans le cadre du Programme du diplôme et au-delà.

Dans le cadre du Programme primaire (PP), du Programme de premier cycle secondaire (PPCS) et du Programme du diplôme, les apprentissages favorisent le développement de cinq catégories de compétences spécifiques

(suite en page 2)

Dans ce numéro :

Actualités

Tronc commun

Groupes 1 et 2 – Langues

Groupe 3 – Individus et sociétés

Groupe 4 – Sciences

Groupe 5 – Mathématiques

Groupe 6 – Arts

Développement pédagogique et cycles de révision du Programme du diplôme

Cours du Programme du diplôme en ligne

Perfectionnement professionnel

Actualités du service de recherche globale de l'IB

Notes au coordonnateur du Programme du diplôme

Publication trimestrielle produite par le Baccalauréat International pour tous les établissements autorisés à dispenser le Programme du diplôme.

L'IB vous répond

Si vous avez la moindre question, veuillez envoyer un courriel à l'adresse ibid@ibo.org ou vous mettre en rapport avec *L'IB vous répond* aux numéros suivants :

Royaume-Uni : +44 29 2054 7740

Genève : +41 22 309 2515

Singapour : +65 6579 5055

États-Unis : +1 301 202 3025

La Haye : +31 70 352 6055

Magasin de l'IB, service des ventes et du marketing

Courriel : sales@ibo.org

Disponible sur IBNET (ibnet.ibo.org) et sur le Centre pédagogique en ligne (occ.ibo.org).

(suite de la page 1)

aux approches de l'apprentissage, à savoir les compétences de recherche, les compétences de communication, les compétences de réflexion, les compétences sociales et les compétences d'autogestion. Les nouvelles approches de l'enseignement représentent une évolution naturelle dans l'orientation de la direction pédagogique. Elles doivent encourager les enseignants à mettre en œuvre le Programme du diplôme en adoptant une approche fondée sur la recherche et les concepts, et à offrir un enseignement mis en contexte, axé sur la collaboration, différencié et guidé par l'évaluation.

Entre septembre 2013 et mars 2014, nous demanderons aux 140 établissements scolaires choisis pour le projet pilote de nous fournir un retour d'information sur la version provisoire du guide *Approches de l'enseignement et de l'apprentissage* ainsi que sur quatre ébauches de modèles de plan de travail. Ils utiliseront cette version du guide dans au moins une des matières du Programme du diplôme, transmettront les documents en lien avec les approches de l'apprentissage qu'ils auront élaborés, et aideront éventuellement l'IB à produire une série de vidéos illustrant dans la pratique les approches de l'enseignement et de l'apprentissage dans le Programme du diplôme.

Un résumé des évolutions du projet peut être téléchargé sur le Centre pédagogique en ligne (CPEL).

Nouvel outil en ligne pour les demandes d'épreuves d'examen modifiées

L'IB a le plaisir d'annoncer le lancement d'un outil en ligne pour les demandes d'épreuves d'examen modifiées (agrandissement de l'épreuve d'examen ou de la taille de la police, code braille et/ou impression sur papier coloré). Cet outil remplace le formulaire *Demande de dispositions spéciales pour l'évaluation* utilisé jusqu'à présent, et ce, uniquement pour les candidats ayant besoin d'épreuves d'examen modifiées. **Toutes** les autres demandes d'aménagement de la procédure d'évaluation (par exemple, temps supplémentaire ou traitement de texte) pour les candidats susmentionnés doivent également être envoyées à l'aide de cet outil.

L'option **Demande d'épreuves d'examen modifiées**, qui doit impérativement être utilisée pour toutes les demandes futures, est disponible sur IBIS sous l'onglet **Candidat**.

Observateurs externes

Les enseignants du Programme du diplôme de l'IB sont invités à proposer leur candidature afin de participer aux réunions de délibérations de l'IB pour la session de mai 2014 en tant qu'observateurs pour l'une des matières suivantes.

- Informatique
- Danse

- Anglais A : langue et littérature
- Mémoire
- Cinéma
- Mathématiques NM
- Mathématiques NS
- Études mathématiques
- Science du sport, de l'exercice et de la santé
- Théâtre
- Théorie de la connaissance
- Arts visuels

Ces réunions auront lieu au centre de l'évaluation de l'IB à Cardiff, au Pays de Galles, en juin 2014.

L'invitation d'observateurs externes a pour but de permettre une meilleure compréhension du processus d'attribution des notes finales. Les enseignants qui assistent à ces réunions devront remettre un rapport contenant leurs observations au responsable en chef de la correction.

Les enseignants qui souhaitent assister à une réunion de délibérations doivent obtenir l'accord écrit de leur chef d'établissement avant d'envoyer leur candidature à Richard Thomas (richard.thomas@ibo.org), responsable adjoint de l'évaluation au centre de l'évaluation de l'IB à Cardiff. Leur demande doit contenir de brefs renseignements personnels et un compte rendu de leur expérience en tant qu'enseignant du Programme du diplôme de l'IB. Ils doivent également indiquer :

- leur nom ;
- la matière qui les intéresse ;
- le nom et l'adresse de leur établissement ;
- le code de l'établissement.

Les enseignants dont la candidature n'a pas été acceptée dans le passé sont invités à présenter une nouvelle demande.

Seul un nombre réduit d'observateurs peut être invité à chaque session. La priorité sera donnée aux demandes émanant d'établissements qui n'envoient pas régulièrement de participants et qui n'ont pas envoyé d'observateurs dans quelque matière que ce soit au cours des cinq dernières années. À l'exception des réunions de délibérations pour les cours de langues, les observateurs devront avoir une bonne compréhension de l'anglais. La date de clôture des candidatures est fixée au 15 février 2014. L'IB ne communiquera pas avec les candidats dont la candidature n'est pas retenue. Les enseignants retenus en seront informés avant la fin du mois de mars 2014.

L'IB assumera les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration dans la mesure du raisonnable, mais la participation à la réunion elle-même ne sera pas rémunérée.

Tronc commun

Mémoire

En raison de la mise à l'essai d'une nouvelle proposition de modèle d'évaluation, la nouvelle version du *Guide du mémoire* sera publiée en 2016 (pour première utilisation en 2016 et première évaluation en 2018).

Critères d'évaluation du mémoire

Il a été porté à notre attention qu'une erreur s'est glissée dans la traduction du critère A dans la version espagnole du guide. L'actuelle version espagnole du guide stipule que la question de recherche doit impérativement être énoncée dans l'introduction. Cependant, il devrait être indiqué que la question de recherche doit être exprimée dans l'introduction ou sur la page de couverture. Veuillez noter que les versions anglaise et française du guide sont correctes.

Le critère A doit stipuler ce qui suit.

Critère A : question de recherche

(Objectifs d'évaluation 1 et 2)

Ce critère sert à évaluer la mesure dans laquelle le but du mémoire est spécifié. Dans de nombreuses matières, l'objectif du mémoire est normalement énoncé sous la forme d'une question, d'où le nom de ce critère. Toutefois, pour certaines disciplines, il est préférable ou possible de formuler la recherche différemment.

Niveau	Descripteur
0	La question de recherche n'est soit pas exprimée dans l'introduction ou sur la page de couverture soit ne se prête pas à une étude méthodique dans la matière dans laquelle le mémoire est présenté.
1	La question de recherche est soit exprimée dans l'introduction ou sur la page de couverture mais n'est pas clairement formulée soit trop vaste pour pouvoir être traitée de manière satisfaisante dans la limite du nombre de mots imposé.
2	La question de recherche est exprimée avec clarté soit dans l'introduction ou sur la page de couverture et elle se concentre sur un sujet bien défini, ce qui rend possible une étude satisfaisante dans la limite du nombre de mots imposé.

Veuillez vérifier que cette erreur a bien été portée à la connaissance des examinateurs chargés d'évaluer les mémoires en espagnol et que ces derniers ne manqueront pas d'appliquer le critère conformément à ce qui est stipulé dans les descripteurs présentés ici et non dans ceux énoncés dans la version espagnole du guide.

Mémoire en étude du monde contemporain

Modification des modalités d'inscription au mémoire en étude du monde contemporain à compter de la session de mai 2014

La phase de mise à l'essai du mémoire en étude du monde contemporain a révélé des schémas récurrents au niveau des choix des candidats, qui privilégient certains grands thèmes mondiaux pour leurs recherches. Afin que les mémoires puissent être attribués de la façon la plus pertinente aux examinateurs des mémoires en étude du monde contemporain, il a été décidé de répartir les mémoires en six thèmes mondiaux. À partir de la session de mai 2014, les thèmes du mémoire en étude du monde contemporain seront intégrés dans le processus d'inscription. Les coordonnateurs seront invités à inscrire les candidats dans les options suivantes :

- mémoire > étude du monde contemporain : science, technologie et société ;
- mémoire > étude du monde contemporain : culture, langue et identité ;
- mémoire > étude du monde contemporain : conflit, paix et sécurité ;
- mémoire > étude du monde contemporain : égalité et inégalité ;
- mémoire > étude du monde contemporain : santé et développement ;
- mémoire > étude du monde contemporain : durabilité environnementale et économique.

Cette modalité d'inscription au mémoire en étude du monde contemporain est actuellement en cours de développement sur IBIS. Lorsqu'elle sera prête à être utilisée, une annonce sera publiée sur IBIS afin d'en informer les coordonnateurs.

Modification du calendrier pour le chargement en ligne des mémoires

Nous informons les coordonnateurs que l'IB travaille à la mise en place de l'envoi par voie électronique de tous les travaux des candidats, notamment les mémoires, les travaux écrits et les échantillons de travaux pour l'évaluation interne. Cependant, aucune nouvelle exigence concernant le chargement des travaux par voie électronique ne sera introduite pour la session d'examens de mai 2014. Seuls les fichiers audio enregistrés pendant l'évaluation interne dans les groupes 1 et 2, les travaux d'arts visuels et les essais de théorie de la connaissance devront être envoyés par voie électronique lors de la session de mai 2014. La décision de ne pas ajouter de nouveaux chargements pour la session de mai 2014 a été prise suite au retour d'information des établissements par rapport au chargement des travaux d'arts visuels. Au lieu d'intégrer une nouvelle composante d'évaluation à charger, l'IB va tout mettre en œuvre pour améliorer le chargement des travaux d'arts visuels. Le calendrier provisoire pour le chargement électronique des

mémoires sera mis à jour lorsque nous disposerons de plus d'informations. Il vous sera alors communiqué par le biais des *Notes au coordonnateur* et du CPEL.

Mémoires de langues (groupe 1 et groupe 2)

Les élèves présentant un mémoire du groupe 1 ou du groupe 2 doivent indiquer la catégorie dans laquelle ils soumettent le mémoire dans le cadre réservé à la matière sur la page de couverture du mémoire. Voici quelques exemples :

- pour le groupe 1 : anglais A, 2^e catégorie / allemand A, 3^e catégorie / espagnol A, 1^e catégorie ;

- pour le groupe 2 : français B, 1^e catégorie / allemand B, 2^e catégorie (a) / espagnol B, 3^e catégorie.

Clarification concernant les « artefacts culturels » pour la 2^e catégorie dans le groupe 2

Ce qui suit donne des précisions sur la 2^e catégorie – culture et société (b), c'est-à-dire les « mémoires de nature culturelle basés sur des artefacts culturels spécifiques ». Un artefact culturel est tout élément concret ou tangible qui permet de donner un aperçu de la langue et de la culture cible. Des exemples sont donnés ci-dessous.

<p>Documents écrits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journaux • Magazines • Titres de journaux • Articles • Livres (autres que des œuvres littéraires) • Dessins humoristiques • Publicités • Prospectus, brochures ou manifestes • Lois ou réglementations • Documents ou enregistrements historiques 	<p>Documents oraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Scénarios • Programmes radiophoniques ou télévisés • Paroles de chansons • Entretiens <p>Documents visuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Œuvres des beaux-arts • Architecture (bâtiments, monuments, etc.) • Films • Timbres
---	---

Symboles culturels

- Articles de mode et accessoires (en tant que témoignages culturels)
- Aliments, vaisselle (en tant que témoignages culturels)
- Marques (en tant que témoignages culturels)

Les éléments suivants ne constituent pas des « artefacts culturels »

- Événements politiques (élections, référendums)
- Événements historiques
- Mouvements sociaux (par exemple, les émeutes)
- Problèmes d'ordre social (chômage, immigration, racisme, violence en milieu scolaire, le rôle des femmes dans tel pays, etc.)
- Villes et régions (mémoire de type « guide de voyage »)
- Groupes ethniques (minoritaires)
- Tendances dans les médias
- Styles musicaux
- Sports
- Traditions
- Institutions (systèmes scolaires, partis politiques, etc.)

Présentation des références dans le mémoire

Il est rappelé aux coordonnateurs qu'ils doivent communiquer aux superviseurs et aux candidats les informations ci-dessous publiées par le passé dans les *Notes au coordonnateur* et relatives à la mention des sources des idées ou des travaux empruntés à autrui. Ces informations complètent les exigences de forme du mémoire figurant dans le guide le plus récent.

Mention des sources des idées ou des travaux empruntés à autrui

Nous rappelons aux coordonnateurs et aux enseignants que les candidats **doivent** citer toutes les sources utilisées dans les travaux soumis à l'évaluation. Les informations fournies ci-après visent à clarifier cette exigence.

Les travaux que les candidats au Programme du diplôme remettent pour l'évaluation se présentent sous diverses formes et peuvent inclure des supports tels que du matériel audio ou visuel, des textes, des graphiques, des images et/ou des données provenant de sources imprimées ou électroniques. Si un candidat utilise les travaux ou les idées d'une autre personne, il doit en citer la source en appliquant de manière cohérente une méthode de mention des sources conventionnelle. Tout candidat ne respectant pas cette exigence sera soupçonné d'avoir commis une infraction au règlement. L'IB mènera alors une enquête qui pourra donner

lieu à l'application d'une sanction par le comité d'attribution des notes finales de l'IB.

L'IB ne prescrit pas de méthode particulière à imposer aux candidats en ce qui concerne la mention des sources ou la présentation des citations au sein du texte ; cette décision est laissée à la discrétion des membres du personnel ou du corps enseignant concernés de l'établissement. En raison du large éventail de matières, des trois langues d'usage et de la diversité des méthodes de mention des sources, il serait irréalisable et restrictif de privilégier l'emploi de méthodes particulières. Dans la pratique, certaines méthodes sont plus largement utilisées, mais les établissements sont libres de choisir une méthode adaptée à la matière concernée et à la langue dans laquelle les candidats rédigent leur travail. Quelle que soit la méthode adoptée par l'établissement pour une matière donnée, il est attendu des candidats qu'ils fournissent au minimum les informations suivantes : le nom de l'auteur, la date de publication, le titre de la source et les numéros de page, selon le cas.

Les candidats doivent utiliser une méthode conventionnelle et l'appliquer de manière cohérente afin de citer toutes les sources utilisées, y compris les sources paraphrasées ou résumées. Lors de la rédaction d'un texte, les candidats doivent établir une distinction nette entre leurs propres idées et celles empruntées à autrui en utilisant des guillemets (ou tout autre moyen tel que la mise en retrait du texte) suivis d'une citation adaptée renvoyant à une référence dans la bibliographie. Si une source électronique est citée, la date de consultation doit impérativement être précisée. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils maîtrisent parfaitement l'utilisation des méthodes de mention des sources. En revanche, ils doivent montrer qu'ils ont bien cité toutes les sources utilisées. Les candidats doivent être informés qu'ils sont tenus de mentionner l'origine du matériel audio ou visuel, des textes, des graphiques, des images et/ou des données provenant de sources imprimées ou électroniques dont ils ne sont pas l'auteur. Là encore, ils doivent utiliser une méthode de mention/citation des sources adéquate.

Théorie de la connaissance

Rappel : l'enseignement du nouveau cours de théorie de la connaissance a commencé en septembre 2013 pour les établissements de l'hémisphère nord et il commencera début 2014 pour ceux de l'hémisphère sud, pour première évaluation en 2015. Le nouveau guide pédagogique ainsi que le matériel de soutien pédagogique sont désormais disponibles sur le CPEL.

Nous rappelons aux coordonnateurs qu'une nouvelle série de six sujets imposés en théorie de la connaissance est publiée pour chaque session d'examens. Tous les candidats (y compris les candidats de reprise) doivent rédiger leur essai en réponse à l'un des sujets imposés pour la session d'examens appropriée. Les sujets imposés sont publiés sur le CPEL le 1^{er} septembre pour la session de mai suivante et le 1^{er} mars pour la session de novembre de la même année.

Nous informons les établissements que la page de couverture électronique contient tous les renseignements sur le candidat dont l'examineur a besoin. Il n'est donc pas nécessaire que les candidats insèrent des en-têtes ou des pieds de page pour ajouter leur nom, leur numéro de candidat, ou le nom ou le logo de leur établissement sur chaque page de leur essai de théorie de la connaissance. Les candidats peuvent soumettre un essai dans les langues d'usage pour la théorie de la connaissance, qui sont les suivantes : anglais, espagnol, français, allemand, chinois (simplifié) ou chinois (traditionnel).

Le nouvel outil d'évaluation (notation reposant sur l'impression générale) et le formulaire accompagnant l'exposé (TK/PPD) seront utilisés à partir de la session d'examens de mai 2015.

Créativité, action, service (CAS)

Une nouvelle publication intitulée *Créativité, action, service : renseignements supplémentaires* est disponible sur la page du CPEL consacrée au programme CAS. Ce document a été conçu afin de répondre aux questions fréquemment posées sur le guide actuel de CAS.

Groupes 1 et 2 – Langues

Révision des programmes de langues du Programme du diplôme

Nous informons les établissements scolaires que la prochaine révision des programmes de langues du Programme du diplôme débutera officiellement en décembre 2013. Elle commencera par une réunion d'intervenants extérieurs qui représenteront les groupes 1 et 2 ainsi que tout un éventail de langues, d'établissements scolaires, de pays et de perspectives culturelles. Cette première réunion de révision des programmes des groupes 1 et 2 se tiendra à La Haye, au centre mondial de l'IB pour la région Afrique, Europe et Moyen-Orient. Elle aura pour but de définir une orientation et une démarche communes permettant d'aborder certaines grandes questions concernant les deux groupes. Des réunions de révision portant sur chacun des groupes ou sur des cours spécifiques auront lieu au cours des deux à trois années qui suivront. Elles aborderont de manière plus précise des points du programme d'études et les modalités de l'évaluation.

Les demandes de participation à la révision des programmes peuvent être envoyées à tout moment. Les membres de la communauté de l'IB (enseignants, coordonnateurs, examinateurs, animateurs d'atelier, etc.) désireux de participer à la révision du programme d'une matière du groupe 1 ou du groupe 2 sont priés d'écrire à l'adresse DPgroup1and2@ibo.org afin de nous faire part de leur intérêt. Il est demandé aux personnes intéressées d'envoyer un curriculum vitae à jour et de répondre brièvement par écrit aux deux questions suivantes :

- Quel(s) cours ou groupe(s) vous intéresseraient le plus dans l'éventualité d'une participation à cette révision des programmes ?
- Comment envisagez-vous l'avenir du ou des cours, ou du ou des groupes, qui vous intéressent ?

Mise à jour des guides pédagogiques du groupe 1

Les documents intitulés *Guide de langue A : littérature*, *Guide de langue A : langue et littérature* et *Guide de littérature et représentation théâtrale* ont été mis à jour en août 2013, afin d'y inclure des informations sur les pénalités appliquées pour l'utilisation d'œuvres non choisies dans la *Liste d'œuvres traduites* (PLT) ou la *Liste d'auteurs prescrits* (PLA) pour la langue A étudiée, lorsqu'il est stipulé dans le guide pédagogique que les œuvres doivent être sélectionnées dans ces listes. À compter de 2015, une note maximale entrera en vigueur pour certains critères dans les composantes d'évaluation ci-dessous lorsque le candidat n'aura pas sélectionné les œuvres dans la PLT ou les auteurs dans la PLA, comme cela est requis dans le guide.

- Langue A : littérature, épreuve 2 (NM et NS), critère A
- Langue A : littérature, travail écrit (NM et NS), critère B
- Langue A : littérature, commentaire oral individuel (NM), critère A
- Langue A : littérature, commentaire oral individuel et discussion (NS), critères A et D
- Langue A : langue et littérature, commentaire oral individuel (NM et NS), critère A
- Littérature et représentation théâtrale, travail écrit, critère B

Nous encourageons fortement les établissements à consulter les guides pédagogiques mis à jour pour obtenir de plus amples informations, et nous vous rappelons que l'attribution des notes maximales mentionnées dans ces guides prendra effet à compter de 2015.

Travail écrit – Langue B et langue *ab initio*

La composante *travail écrit* des cours de langue B et de langue *ab initio* a été révisée et les guides pédagogiques suivants sont maintenant disponibles sur le CPEL :

- *Guide de langue B* (premiers examens en 2013), à utiliser pour les sessions d'examens de novembre 2013, mai 2014 et novembre 2014 ;
- *Guide de langue B* (premiers examens en 2015), à utiliser à compter de la session d'examens de mai 2015 ;
- *Guide de langue ab initio* (premiers examens en 2013), à utiliser pour les sessions d'examens de novembre 2013, mai 2014 et novembre 2014 ;
- *Guide de langue ab initio* (premiers examens en 2015), à utiliser à compter de la session d'examens de mai 2015.

Pour les sessions d'examens de 2013 et 2014, le travail écrit de langue B et de langue *ab initio* devra donc être réalisé et évalué conformément à la description de la tâche contenue dans le guide pédagogique pour premiers examens en 2013, et il devra être envoyé conformément aux modalités précisées dans l'édition en vigueur du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* (2013, 2014).

Langues classiques – Auteurs et genres littéraires prescrits

Nous rappelons aux enseignants qu'ils devront utiliser la deuxième liste d'auteurs et de genres littéraires prescrits (liste 2) pour le grec ancien et le latin pour les sessions d'examens de novembre 2013, mai 2014 et novembre 2014. Vous trouverez les informations relatives à cette liste d'auteurs et de genres dans les documents suivants, disponibles sous la rubrique **Documents généraux** sur la page du CPEL consacrée aux langues classiques.

1. Auteurs et genres littéraires prescrits, pour premiers examens en 2010
2. Clarification : auteurs et genres littéraires prescrits, pour premiers examens en 2010

Groupe 3 – Individus et sociétés

Technologie de l'information dans une société globale (TISG)

Depuis la session de mai 2013, tous les élèves du cours de TISG doivent inclure une capture vidéo d'écran du produit en fonctionnement dans leur projet de TISG NM/NS. De plus amples informations sur la méthode d'envoi sont disponibles dans l'édition 2013 du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Philosophie

Nous attirons l'attention des enseignants et des candidats sur le fait que la section A de l'épreuve 1 NM/NS peut contenir deux extraits de textes ou deux illustrations, et qu'il n'est pas obligatoire qu'elle contienne un extrait de texte et une illustration.

Des modifications ont été apportées aux critères B et C pour l'épreuve 1 NM/NS ainsi qu'aux critères B et D pour l'épreuve 3 NS. Ces modifications sont sans incidence pour les élèves et visent à faciliter la tâche des examinateurs en leur fournissant des éclaircissements. Les nouveaux critères d'évaluation sont disponibles dans la version mise à jour du guide sur le CPEL. Ces critères sont utilisés depuis la session de mai 2013.

Dans toutes les épreuves d'examen, les instructions ont également été modifiées afin de clarifier les tâches pour les élèves. Ces nouvelles instructions sont utilisées depuis la session de mai 2013. Elles sont fournies ci-dessous à titre d'information.

Épreuve 1 NM/NS

Lors de la rédaction de vos réponses, vous devez :

- argumenter de manière organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie ;
- faire preuve d'une bonne connaissance et compréhension des questions philosophiques appropriées ;
- analyser, développer et évaluer de façon critique des idées et des arguments pertinents ;
- fournir des exemples appropriés qui étayent votre argumentation ;
- identifier et analyser des contre-arguments ;
- fournir des ressources, des illustrations et/ou des exemples pertinents ;
- proposer une réponse personnelle à la question d'examen qui se veut claire et pertinente du point de vue philosophique.

Rédigez une réponse (d'environ 800 mots) dans laquelle :

- vous identifierez dans cet extrait un concept ou un problème philosophique central qui répond à la question : « Qu'est-ce qu'un être humain ? » ;
- vous examinerez deux différentes approches philosophiques au concept ou au problème philosophique que vous avez identifié ;
- vous expliquerez et évaluerez le concept ou le problème philosophique que vous avez identifié.

Épreuve 2 NM/NS

Lors de la rédaction de votre réponse, vous devez :

- argumenter de manière organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie, et faire preuve d'une bonne compréhension de la terminologie spécifique à l'auteur ;
- faire preuve d'une compréhension des exigences spécifiques de la question ;
- fournir des références aux idées et arguments présentés dans le texte ;
- fournir des exemples appropriés qui étayent votre argumentation ;
- identifier et analyser des contre-arguments ;
- fournir des ressources, des illustrations et/ou des exemples pertinents ;
- développer une évaluation critique des idées et arguments présentés dans le texte ;
- proposer une réponse personnelle à la prise de position de l'auteur qui se veut claire et pertinente du point de vue philosophique.

Épreuve 3 NM/NS

Lors de la rédaction de votre réponse, vous devez :

- développer une réponse organisée en utilisant un vocabulaire clair, précis et approprié au domaine de la philosophie ;
- identifier des questions pertinentes concernant l'activité philosophique soulevée dans le texte ;
- adopter votre propre point de vue sur la nature même de la philosophie en tant qu'activité en rapport avec les idées développées dans le texte ;
- vous inspirer des compétences acquises, des documents étudiés et des idées développées tout au long du cours et en démontrer une appréciation globale.

Découverte de l'activité philosophique – texte inconnu

Lisez le texte ci-dessous puis rédigez une réponse (environ 800 mots). Votre réponse sera notée sur 30. Veuillez inclure dans votre réponse :

- une description concise de l'activité philosophique telle qu'elle est présentée dans le texte ;
- une analyse des questions pertinentes relatives à l'activité philosophique présentée dans le texte, en faisant le lien avec votre expérience de la philosophie tout au long du cours ;
- des références pertinentes au texte qui démontrent votre compréhension de l'activité philosophique ;
- votre évaluation personnelle des questions relatives à l'activité philosophique soulevées dans le texte.

Économie

Un certain nombre de changements ont été apportés aux objectifs d'apprentissage dans le guide pédagogique. Ces changements entreront en vigueur à compter de la session de mai 2014 et ils ne devraient pas avoir une trop grande incidence sur l'enseignement. Toutefois, ils pourront influencer sur les questions ou types de questions qui seront posés pendant les examens. Ils ont été insérés dans le *Guide d'économie* disponible sur le CPEL.

Groupe 4 – Sciences**L'IB recherche des établissements pour son nouveau cours pilote**

Un nouveau cours de sciences au NM, qui fera prochainement l'objet d'un projet pilote, est en cours d'élaboration. L'enseignement débutera en septembre 2015. Les cours pilotes sont proposés à un nombre limité d'établissements scolaires.

Pour une grande majorité d'élèves, le cours du groupe 4 peut être leur dernière expérience d'apprentissage scolaire en sciences, et les matières proposées actuellement ne sont donc pas forcément adaptées à tous les élèves du fait de leur degré de spécialisation. Il semblerait plus pertinent d'offrir à ces

élèves un cours de sciences plus général, qui leur permettrait de comprendre et de se prononcer sur des questions de société importantes liées aux évolutions scientifiques et technologiques actuelles et les touchant directement. La philosophie du nouveau cours veut que des activités centrées sur les élèves amènent ces derniers à découvrir le monde merveilleux de la science, sa capacité à changer le monde de manière bénéfique ou néfaste, mais aussi ses limites. L'objectif du cours est d'explorer la nature des sciences – dans une démarche qui permettra d'illustrer certaines grandes idées scientifiques – et d'examiner leurs implications pour la société ainsi que la manière dont elles modifient la place des élèves au sein de la société. Au terme de ce cours, les élèves seront capables d'utiliser leur compréhension de la nature des sciences pour porter un jugement fondé sur les assertions scientifiques.

L'enseignement du cours pilote de sciences au NM débutera en septembre 2015 et durera quatre ans. Le cours sera dispensé uniquement en anglais et évalué lors des sessions de mai. Les établissements scolaires intéressés sont priés d'envoyer leur candidature avant le 20 décembre 2013. Veuillez envoyer une demande à DPgroup4and5@ibo.org afin d'obtenir un formulaire de candidature.

Les établissements retenus pour participer à ce projet pilote devront répondre à un certain nombre de critères. Ils devront :

- être des écoles du monde de l'IB autorisées à dispenser le Programme du diplôme depuis au moins deux ans, et fermement attachées aux traditions et aux valeurs de l'IB ;
- avoir nommé un enseignant chargé de mener à bien le projet pilote, ayant dans l'idéal au moins deux années d'expérience dans l'enseignement du Programme du diplôme ainsi qu'une expérience du groupe 4 ;
- garantir que l'enseignant puisse participer à un atelier consacré à la matière au cours du premier trimestre de 2015, afin de préparer la mise en œuvre du cours pilote ;
- accepter d'enseigner le cours pilote durant les quatre années à des classes de tailles suffisamment grandes (trois groupes d'élèves sur deux ans et trois sessions d'examens en mai). Il ne sera pas possible d'inscrire des candidats anticipés au niveau moyen ;
- se montrer disposés à partager leurs ressources et à participer à des activités de perfectionnement professionnel ;
- se montrer disposés à répondre à des questionnaires et autres dispositifs de communication, et participer activement aux forums de discussion du CPEL ;
- accepter que des modifications puissent être apportées à tout moment, y compris au contenu du programme d'études et aux méthodes d'évaluation, si le retour d'information des établissements participant au projet suggère que certains aspects du cours posent problème. De telles modifications seront réduites à un minimum pendant les deux années du cours suivi par chaque groupe d'élèves ;

- savoir que les candidats ne pourront pas choisir deux matières pilotes, ou une matière pilote et un programme propre à l'établissement ;
- avoir conscience du fait qu'il existe un critère d'exclusion pour la physique, la chimie et la biologie aux NM et NS – c'est-à-dire que les élèves ne pourront pas suivre à la fois le cours pilote de sciences et le cours de physique, chimie ou biologie.

L'IB choisira les établissements de manière à assurer une bonne représentation démographique ainsi qu'une diversité des types d'établissements scolaires participants.

Les établissements retenus recevront un accord par écrit du chef de la direction des études de l'IB. Seuls ces établissements seront autorisés à inscrire des candidats aux examens dans cette matière pendant la phase pilote.

Groupe 5 – Mathématiques

Mathématiques NM et NS – Rappel

Les instructions suivantes ont été publiées à l'origine dans le numéro de mars 2010 des *Notes au coordonnateur* du Programme du diplôme. Nous rappelons aux enseignants qu'ils doivent tenir compte de ces modifications pour la notation des dossiers.

Dossiers non conformes

Veuillez prendre note des informations suivantes sur la démarche à adopter lorsque les dossiers ne contiennent pas une tâche de chaque type. Ces directives s'appliqueront lors de la session d'examens de novembre 2013.

Lorsque l'élève rend deux travaux, mais que ceux-ci ne correspondent pas à une tâche de type I et une tâche de type II (par exemple, s'il s'agit de deux tâches de type I ou de deux tâches de type II), les tâches doivent être notées en fonction de chacun des deux types.

Par exemple, si un candidat rend deux tâches de type I, notez la première tâche à l'aide des critères d'évaluation pour le type I et la seconde à l'aide des critères d'évaluation pour le type II. N'appliquez **aucune** autre pénalité.

Cela signifie que la procédure actuelle consistant à noter les deux tâches à l'aide des mêmes critères avant d'appliquer une pénalité de 10 points n'a désormais plus cours.

Utilisation d'anciennes tâches publiées avant 2012 – 2013

À la suite des problèmes soulevés et des inquiétudes exprimées par les enseignants concernant la facilité pour les élèves de se procurer sur Internet les corrigés des tâches conçues par l'IB, nous avons pris la décision d'utiliser les tâches sur une période plus limitée, et d'en produire de nouvelles à intervalles réguliers. En conséquence de cette décision, les anciennes tâches ne doivent plus être utilisées. Par mesure de dissuasion, nous avons décidé d'imposer une pénalité de

10 points aux dossiers contenant d'anciennes tâches. Cette pénalité reste applicable. Les tâches conçues par l'IB sont valables pour des sessions d'examens bien précises, comme indiqué sur les tâches en question. Elles sont disponibles sur le CPEL, et les sessions d'examens pour lesquelles elles ont cours sont clairement stipulées.

En 2013, les seules tâches publiées par l'IB pouvant être utilisées sont celles contenues dans le document *Tâches pour le dossier à utiliser en 2012 et 2013*. L'utilisation de toute autre tâche publiée par l'IB donnera lieu à l'application d'une pénalité de 10 points, y compris s'il s'agit d'anciennes tâches ayant été modifiées.

Le document *Tâches pour le dossier à utiliser en 2011 et 2012* est disponible sur le CPEL à titre de référence uniquement. Les enseignants doivent noter que ces tâches ne sont plus valables pour 2013.

Groupe 6 – Arts

Intégrité en milieu scolaire

Un document intitulé *L'intégrité en milieu scolaire dans le Programme du diplôme – Arts* a été publié sur le CPEL sur chacune des pages consacrées aux matières artistiques. Ce document explique comment assurer l'intégrité en milieu scolaire dans chaque matière. Il est demandé aux enseignants d'examiner soigneusement les informations qu'il contient lors de la préparation et de l'envoi de travaux d'évaluation pour les sessions d'examens à venir.

Arts visuels

Il est rappelé aux établissements scolaires que les travaux présentés pour l'évaluation en arts visuels doivent impérativement avoir été réalisés pendant la durée du cours. Le *Règlement général du Programme du diplôme* stipule à ce propos :

Article 3 : candidats et leurs représentants légaux

3.2 Qu'il s'agisse du diplôme ou d'un certificat, les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences du Programme du diplôme pendant les deux années que dure le programme.

Si les candidats présentent des travaux qui ont été réalisés en dehors de cette période, ces derniers ne seront pas pris en considération lors du processus d'évaluation.

Cinéma

Liste des films prescrits pour l'évaluation

La liste des films prescrits pour la composante *présentation* lors des sessions de mai et de novembre 2014 est reproduite ci-dessous.

Les enseignants doivent choisir trois films dans cette liste. **Les films choisis ne doivent pas être étudiés en classe.** Il faudra remettre aux élèves le titre de ces films quatre semaines

avant leur présentation. Ils devront alors choisir l'un des trois films proposés et préparer leur présentation pendant cette période de quatre semaines.

Toutes les procédures à suivre et les échéances à respecter seront fournies dans l'édition 2014 du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*, à la section B6d portant sur le cours de cinéma.

Liste des films prescrits pour l'évaluation en 2014

Conte des chrysanthèmes tardifs (Kenji Mizoguchi, 1939)

Les raisins de la colère (John Ford, 1940)

La nuit du chasseur (Charles Laughton, 1955)

Trains étroitement surveillés (Jiří Menzel, 1966)

Le parrain (Francis Ford Coppola, 1972)

Jean de Florette (Claude Berri, 1986)

Toy Story 2 (John Lasseter, 1999)

Le vent se lève (Ken Loach, 2006)

La femme sans tête (Lucrecia Martel, 2008)

Une séparation (Asghar Farhadi, 2011)

Musique

Révision du programme de musique

La révision et le développement du programme de musique ont débuté par une recherche et une évaluation effectuées par la division des études et la division de l'évaluation. Dans le cadre de notre engagement continu en matière de consultation et de collaboration, nous souhaitons inviter les enseignants à participer au processus de révision consistant actuellement à passer le programme en revue afin d'identifier des possibilités d'améliorations.

En 2014 débutera le cycle des réunions de révision et de développement pédagogique, dont certaines se dérouleront en face à face et d'autres en ligne. Nous recherchons pour ces réunions des enseignants ayant une connaissance solide de la discipline, une expérience en matière de développement de programmes d'études en musique et/ou un intérêt particulier pour ce domaine.

Si vous souhaitez participer à ces réunions, veuillez envoyer une lettre décrivant votre expérience et expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez y prendre part ainsi que la façon dont vous pourriez contribuer au processus de révision accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante : dpdevelopment@ibo.org. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 décembre 2013.

Musique – Épreuve de compréhension auditive : œuvres imposées pour 2015 et 2016

Les deux œuvres imposées pour les sessions de mai et de novembre en 2015 et 2016 sont la *Petite Messe Solennelle* de Rossini et *Un Américain à Paris* de Gershwin.

Les établissements doivent se procurer la partition intégrale de l'œuvre *Un Américain à Paris* directement auprès de librairies spécialisées (<http://www.alfred.com/Products/An-American-in-Paris--00-MO0001.aspx>). Celle de la *Petite Messe Solennelle* est largement disponible. Les établissements utilisant une version en ligne gratuite doivent s'assurer qu'ils respectent la législation sur le droit d'auteur en vigueur dans leur pays.

Œuvres imposées pour 2013 et 2014

Nous remercions les enseignants qui ont signalé des problèmes concernant les partitions des œuvres imposées pour 2013 et 2014 : la *Symphonie classique* de Prokofiev et le *Concerto pour piano du Fleuve Jaune* de Xian Xinghai. Le responsable de matière a consulté l'examineur principal au sujet de la composante de l'épreuve 1 et ses conseils sont repris ci-dessous.

Les enseignants peuvent recommander aux élèves d'indiquer, au début de leur réponse, l'édition de la partition et le système de numérotation utilisés. Par exemple : « J'utilise la partition d'Ernst Eulenburg et je ferai référence aux numéros des mesures de la partition » ou encore « Pour cette réponse, j'utilise l'édition Dover et j'ai corrigé les numéros des mesures ».

Il a été souligné que la partition numéro 8111 d'Ernst Eulenburg du *Concerto pour piano du Fleuve Jaune* de Xian Xinghai contient les erreurs suivantes :

Premier mouvement, *Le chant du batelier du Fleuve Jaune* : la dernière note de piano de la 16^e mesure doit être un si (B) et non un sol (G). C'est également le cas pour les mesures 19, 21 et 23. Le sol (G) annule l'effet de la gamme pentatonique ré-mi-fa#-la-si (D-E-F#-A-B) utilisée dans cette partie. Veuillez demander aux élèves de corriger les partitions.

Deuxième mouvement, *Ode au Fleuve Jaune* : contrairement à l'usage courant, la partition commence la numérotation des mesures à la première mesure incomplète. Si la façon traditionnelle de numéroter les mesures est utilisée dans une autre édition, il pourrait y avoir un décalage entre l'édition d'Ernst Eulenburg et les autres. Veuillez vous assurer que les élèves sont au courant de ce décalage lorsqu'ils citent les partitions pendant les examens.

Troisième mouvement, *Le Fleuve Jaune en colère* : le problème des mesures se retrouve également dans ce mouvement.

Veillez aussi noter que l'édition d'Eulenburg n'inclut pas les interventions initiales de la flûte chinoise et du piano en forme de cadence.

Quatrième mouvement, *Défendez le Fleuve Jaune* : le problème des mesures se retrouve également dans ce mouvement.

Dans l'édition de Dover de la *Symphonie classique* de Prokofiev, le numéro des mesures est indiqué toutes les dix mesures, au bas de la partition. Malheureusement, dans le premier mouvement, la mesure numéro 110 a été omise. Par conséquent, la partition passe de la mesure numéro 100 à la mesure numéro 120. Il est conseillé aux élèves de modifier le numéro des mesures convenablement et d'indiquer, au début de leur réponse, qu'ils ont effectué cette modification.

Il existe différentes versions gratuites de la partition de cette œuvre, dans lesquelles la numérotation des mesures est correcte.

Il sera demandé aux examinateurs de tenir compte de ces problèmes lors de la notation.

Théâtre

Vous trouverez ci-dessous la liste des stimuli prescrits pour la composante *proposition de représentation* lors des sessions de mai et de novembre 2014. **Toute version de ces stimuli est acceptable.**

Toutes les procédures à suivre et les échéances à respecter seront fournies dans l'édition 2014 du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*, à la section B6c portant sur le cours de théâtre.

- Stimulus 1 *Map of the Underworld* (une carte de la mythologie classique montrant la descente aux enfers d'Ulysse et d'Énée)
- Stimulus 2 (Musique) *African Sanctus* de David Fanshawe
- Stimulus 3 Proverbe japonais : « La bouche est cause de calamité. »
- Stimulus 4 *The Image of the Lost Soul* de Saki
- Stimulus 5 Le mât totémique situé dans le grand parc du château de Windsor, au Royaume-Uni

Développement pédagogique et cycles de révision du Programme du diplôme

Matière	Début de l'enseignement du nouveau programme (septembre / janvier)	Dernières évaluations conformément à l'ancien programme	Premières évaluations conformément au nouveau programme
Groupe 1 – Études en langue et littérature			
<i>Langue A1</i>	—	Novembre 2012	—
<i>Langue A : littérature</i>	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langue A : langue et littérature</i>	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
Groupe 2 – Acquisition de langues			
<i>Langue A2</i>	—	Novembre 2012	—
<i>Langue B</i>	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langue ab initio</i>	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langues classiques</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
Groupe 3 – Individus et sociétés			
<i>Gestion des entreprises</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Économie</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
<i>Géographie</i>	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Histoire</i>	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>TISG</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
<i>Philosophie</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Psychologie</i>	2017 – 2018	Novembre 2018	Mai 2019
<i>Anthropologie sociale et culturelle</i>	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Religions du monde</i>	2018 – 2019	Novembre 2019	Mai 2020
Groupe 4 – Sciences			
<i>Biologie</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Chimie</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Technologie du design</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Physique</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Science du sport, de l'exercice et de la santé</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Informatique</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
Groupe 5 – Mathématiques			

Matière	Début de l'enseignement du nouveau programme (septembre / janvier)	Dernières évaluations conformément à l'ancien programme	Premières évaluations conformément au nouveau programme
<i>Mathématiques complémentaires NM</i>	—	Mai 2013	—
<i>Mathématiques complémentaires NS</i>	2012 – 2013	—	Mai 2014
Études mathématiques NM	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques NM</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques NS</i>	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
Groupe 6 – Arts			
<i>Danse</i>	2019 – 2020	Novembre 2020	Mai 2021
<i>Cinéma</i>	2017 – 2018	Novembre 2018	Mai 2019
<i>Musique</i>	2017 – 2018	Novembre 2018	Mai 2019
<i>Théâtre</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Arts visuels</i>	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
Tronc commun			
<i>Créativité, action, service</i>	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Mémoire</i>	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Théorie de la connaissance</i>	2013 – 2014	Novembre 2014	Mai 2015
Matières interdisciplinaires			
<i>Systèmes de l'environnement et sociétés</i>	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Littérature et représentation théâtrale</i>	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013

Cours du Programme du diplôme en ligne

À partir de février 2014, tous les cours du Programme du diplôme en ligne seront disponibles pour les sessions d'examens de mai et de novembre.

Les cours actuellement proposés sont les suivants.

- Groupe 1
 - Espagnol B
- Groupe 2
 - Mandarin *ab initio*
 - Espagnol *ab initio*
- Groupe 3
 - Commerce et gestion NM/NS
 - Économie NM/NS
 - TISG NM/NS
 - Philosophie NM
 - Psychologie NM/NS
- Groupe 5
 - Mathématiques NS
- Groupe 6
 - Cinéma NM

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez écrire à admissions@pamojaeducation.com ou dp.online@ibo.org.

Perfectionnement professionnel

Catalogue du perfectionnement professionnel global

Le catalogue du perfectionnement professionnel, qui décrit chacun des ateliers, est disponible sur la page <http://ibo.org/fr/programmes/pd/>.

Séminaires dédiés aux matières en 2014

L'IB publie de nouveaux guides pédagogiques en début d'année, puis propose des séminaires dédiés aux matières afin de faciliter la compréhension et la mise en œuvre des changements. Les séminaires dédiés aux matières représentent pour les **enseignants expérimentés de l'IB** une excellente occasion de bien se familiariser avec les changements apportés dans leur discipline. Ils expliquent et illustrent le cadre d'enseignement et d'apprentissage, les directives et les exigences de mise en œuvre, les objectifs spécifiques et les critères, les outils d'évaluation et les types de tâches. Le personnel chargé des programmes au sein de l'équipe de développement du programme et/ou un membre de l'équipe de révision du programme sont disponibles tout au long des ateliers pour répondre aux questions et se joindre aux discussions. Les séminaires dédiés aux matières se tiendront de manière traditionnelle dans les trois mois qui suivent la publication du nouveau guide. Tous les ateliers (en ligne ou traditionnels) ayant lieu après les séminaires dédiés aux matières porteront sur le nouveau guide. Tout atelier organisé avant ces séminaires portera encore sur le guide en vigueur.

En 2014, plusieurs séminaires dédiés aux matières de catégorie 3 seront organisés à l'intention des **enseignants expérimentés de l'IB** en :

- biologie ;
- gestion des entreprises (nouvel intitulé du cours) ;
- chimie ;
- langues classiques ;
- technologie du design ;
- philosophie ;
- physique ;
- théâtre ;
- arts visuels.

Tous les animateurs d'atelier de ces matières suivront une formation sur les modifications et leurs conséquences afin de pouvoir animer les ateliers en 2014. En attendant, les enseignants, les coordonnateurs de l'IB et les chefs d'établissement peuvent consulter les derniers rapports de révision des programmes sur le CPEL. Ceux-ci sont disponibles sous la rubrique **Révision du programme** de la page consacrée à chaque matière.

Calendrier des événements

Fin de l'année 2013	Formation en ligne pour les animateurs d'atelier
Décembre 2013	Publication sur le CPEL des versions provisoires des nouveaux guides pédagogiques (à utiliser à partir de septembre 2014)
Février – mai 2014	Organisation de séminaires dédiés aux matières de catégorie 3 destinés aux enseignants expérimentés de l'IB . Ces séminaires porteront sur les nouveaux cours dont l'enseignement débutera en septembre 2014. Veuillez consulter la page consacrée au perfectionnement professionnel sur le site Web de l'IB pour obtenir de plus amples informations.
Mars 2014	Publication sur le CPEL des versions finales des nouveaux guides pédagogiques
À partir de mars 2014	Tous les ateliers de catégories 1 et 2, qu'ils soient organisés par les bureaux régionaux de l'IB ou des fournisseurs externes, porteront sur les nouveaux guides
Septembre 2014	Enseignement conformément aux nouveaux guides

Si vous avez des questions sur les activités de perfectionnement professionnel, veuillez les adresser à l'équipe chargée du perfectionnement professionnel global en envoyant un courriel à diploma.pd@ibo.org.

Actualités du service de recherche globale de l'IB

Influence des programmes

Récemment, l'IB a publié une nouvelle étude sur l'impact du Programme du diplôme intitulée *Programme du diplôme du Baccalauréat International : étude sur le civisme chez des élèves d'Amérique du Nord et du Sud*. Cette étude s'intéresse à l'impact de la participation au programme CAS du Programme du diplôme. Pour ce projet, les chercheurs ont utilisé des échantillons d'élèves dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, au Canada et aux États-Unis afin de mettre en lumière les raisons ayant poussé les élèves à s'investir dans des activités de service, leur prise de conscience morale et politique, leur développement d'une éthique du service et leur sens civique. La compagnie RMC Research a réalisé cette étude en deux étapes : exploration

et investigation. L'étape exploratoire était de nature qualitative, et elle était essentiellement basée sur des entretiens et des groupes de discussion visant à explorer une gamme de réponses possibles. La seconde étape était globalement quantitative, et elle faisait appel à un large échantillon de coordonnateurs CAS, d'élèves et d'anciens élèves de l'IB à qui il avait été demandé de remplir un questionnaire produit lors de l'étape exploratoire. Cette étude ainsi que les autres projets de recherche entrepris par l'IB pour mesurer l'influence du Programme du diplôme de l'IB sont disponibles à l'adresse suivante : www.ibo.org/fr/research/policy/programmevalidation/diploma/.

Bourse de recherche Jeff Thompson

L'IB se réjouit de pouvoir apporter son soutien aux travaux de recherche indépendants des professionnels de l'éducation de l'IB. La prochaine date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mars 2014. Vous trouverez de plus amples informations sur cette bourse et sur le dépôt des candidatures à l'adresse suivante : <http://www.ibo.org/fr/research/resources/jeffthompson/>.

Pour obtenir de plus amples informations et des actualités sur d'autres programmes de l'IB, nous vous invitons à vous abonner aux lettres d'information de l'IB : www.ibo.org/newsletter (page en anglais).